RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 15823*02

CSE
EL 05

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil de saisie et de télétransmission des procès-verbaux d'élection sur le site **elections-professionnelles.travail.gouv.fr**

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE :

(dans les 15 jours) :

☞ **1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :**

CTEP
TSA 79184
76934 ROUEN CEDEX 9

(dans les meilleurs délais) :

☞ **1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral**

(I) ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

UES MALAKOFF HUMANIS

SIRET de l'établissement : 8 4 0 6 0 0 0 0 1 0 0 0 1 9

Raison sociale : CSE NORD EST

Adresse : 21 RUE LAFFITTE

Code postal : 7 5 0 0 9 Ville : PARIS

Numéro de convention collective (IDCC) : 1 7 9 4 ***Mention indispensable***

Autres établissements concernés par l'élection : *Liste à compléter au verso cadre* (VII)

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL

Durée du mandat des élus : 4 années ou bien ___ mois (si élection partielle)

Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : 3

S'agit-il d'une élection partielle (si **Oui**, cochez la case) ☐

(suite au verso, cadres (IX) et (X))

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 1 9

SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : ___

(II) COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL :
Ne cocher qu'une case

- **Collège unique** ☐
- **1er collège :** ouvriers, employés ☐
- **2ème collège :** techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☒
- **3ème collège :** ingénieurs et cadres ☐
- **Autre collège** ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
(cocher le ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)

- **Ouvriers** 1 ☐
- **Employés** 2 ☐
- **Techniciens** 3 ☒
- **Agents de maîtrise** 4 ☒
- **Ingénieurs** 5 ☐
- **Cadres** 6 ☐
- **Autres :** *(préciser)* ___ 7 ☐

Ex : journalistes, pilotes...

(III) RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 2 3

Horaire d'ouverture du scrutin : 1 2 : 0 0 Horaire de clôture du scrutin : 1 2 : 0 0

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non ☒ Oui ☐

A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	880
B. Nombre de votants	B =	609
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	25
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	584

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{880}{2} = 440$$

☐ **Non si D est inférieur à E**

☒ **Oui si D est supérieur ou égal à E**

Nombre de listes présentées au premier tour : L = 0 6

Nombre de sièges à pourvoir pour le collège : P = 0 7

Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{584}{07} = 83{,}43$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste)*. Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou des listes communes 2a	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures 2b	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ (jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13
		Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint				Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
NEVIERE Evelyne	F	CFDT	CFDT	127	126	864	7	123,43	1	61,71	61,71	41,14	ELUE	2
TIBI Khalid	H	CFDT	CFDT	127	121	864	7	123,43	1	61,71	61,71	41,14		2
PEZZETTA CATALA Veronique	F	CFDT	CFDT	127	124	864	7	123,43	1	61,71	61,71	41,14	ELUE	2
MARION Philippe	H	CFDT	CFDT	127	125	864	7	123,43	1	61,71	61,71	41,14		2
DA SILVA COSTA Anne-Marie	F	CFDT	CFDT	127	122	864	7	123,43	1	61,71	61,71	41,14		2
COLLETTE Ghislaine	F	CFDT	CFDT	127	124	864	7	123,43	1	61,71	61,71	41,14		2
BUDZIAK Stephanie	F	CFDT	CFDT	127	122	864	7	123,43	1	61,71	61,71	41,14		2
PEREIRA Ana Paula	F	CFE-CGC	CFE-CGC	60	60	289	5	57,80	0	57,80	57,80	57,80		0
COQUEREL Stephane	H	CFE-CGC	CFE-CGC	60	57	289	5	57,80	0	57,80	57,80	57,80		0
GOISLARD Michele	F	CFE-CGC	CFE-CGC	60	58	289	5	57,80	0	57,80	57,80	57,80		0
BOULEAU Valerie	F	CFE-CGC	CFE-CGC	60	57	289	5	57,80	0	57,80	57,80	57,80		0
MATRAT BLAVETTE Emmanuelle	F	CFE-CGC	CFE-CGC	60	57	289	5	57,80	0	57,80	57,80	57,80		0
GROSSI Marine	F	CFTC	CFTC	52	52	363	7	51,86	0	51,86	51,86	51,86		0
MORELLE Nicolas	H	CFTC	CFTC	52	52	363	7	51,86	0	51,86	51,86	51,86		0
FALESCHINI Sonia	F	CFTC	CFTC	52	52	363	7	51,86	0	51,86	51,86	51,86		0
ROSSI Michel	H	CFTC	CFTC	52	52	363	7	51,86	0	51,86	51,86	51,86		0

(IV) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

Nom et prénom	Signature
NUIRO Jean-robert	
LESPAGNOL Thierry	
SOULIS Paul	

(V) Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en %)

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ÈME TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) __/__/____

Horaire d'ouverture du scrutin: __:__ Horaire de clôture du scrutin: __:__

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège? (cocher) ☐ Non ☐ Oui

A. Nombre d'électeurs inscrits A = _____

B. Nombre de votants B = _____

C. Bulletins blancs ou nuls C = _____

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = _____

Nombre de listes présentées au deuxième tour L = __

Nombre de sièges restant à pourvoir pour le collège P = __

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = \frac{\quad}{\quad} =$$

Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres 2	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

(VII) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 2ème tour :

Nom et prénom	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

(VIII) Liste des SIRET des autres établissements concernés par l'élection actuelle :

538	045	964	00037
538	045	964	00052
840	599	930	00012
840	599	930	00053
840	599	930	00095
840	599	930	00103
840	599	930	00178
840	599	930	00194
840	599	930	00269
840	599	930	00277
840	599	930	00285
840	599	930	00293

(IX) PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :
(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom : ROLQUIN-BLUET

Prénom : Séverine

Fonction dans l'entreprise :
Directrice Cohésion et Développement Social

N° de téléphone : 06 37 62 75 90

N° de télécopie :

Adresse courriel :
severine.rolquinbluet@malakoffhumanis.com

(X) CACHET DE L'ENTREPRISE
(Obligatoire)

Association de Moyens Retraite Complémentaire
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège : 21, rue Laffitte - 75009 PARIS
N° SIREN 840 600 001

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 15823*02

CSE
EL 05

SUITE 1

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil de saisie et de télétransmission des procès-verbaux d'élection sur le site **elections-professionnelles.travail.gouv.fr**

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE :

(dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79194
76934 ROUEN CEDEX 9

(dans les meilleurs délais) :

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

UES MALAKOFF HUMANIS

SIRET de l'établissement : 8 4 0 6 0 0 0 0 1 0 0 0 1 9

Raison sociale : CSE NORD EST

Adresse : 21 RUE LAFFITTE

Code postal : 7 5 0 0 9 Ville : PARIS

Numéro de convention collective (IDCC) : 1 7 9 4 *Mention indispensable*

Autres établissements concernés par l'élection : *Liste à compléter au verso cadre* VIII

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL

Durée du mandat des élus : 4 années ou bien ___ mois (si élection partielle)

Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : 3

S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐

(suite au verso, cadres IX et X)

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 1 9

SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : ___

II COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : ***Ne cocher qu'une case***

- **Collège unique** ☐
- **1er collège :** ouvriers, employés ☐
- **2ème collège :** techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☒
- **3ème collège : ingénieurs et cadres** ☐
- **Autre collège** ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : *(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)*

- **Ouvriers** 1 ☐
- **Employés** 2 ☐
- **Techniciens** 3 ☒
- **Agents de maîtrise** 4 ☒
- **Ingénieurs** 5 ☐
- **Cadres** 6 ☐
- **Autres :** *(préciser)* ___ 7 ☐

Ex : journalistes, pilotes

III RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 2 3

Horaire d'ouverture du scrutin : 1 2 h 0 0 Horaire de clôture du scrutin : 1 2 h 0 0

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non ☒ Oui ☐

A. Nombre d'électeurs inscrits A = 880
B. Nombre de votants B = 609
C. Bulletins blancs ou nuls C = 25
D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 584

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{880}{2} = 440$$

☐ Non si D est inférieur à E
☒ Oui si D est supérieur ou égal à E

Nombre de listes présentées au premier tour : L = 06

Nombre de sièges à pourvoir pour le collège : P = 07

Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{584}{07} = 83{,}43$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
	Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou des listes communes 2a	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures 2b	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13
OLIVIER Valerie	F	CFTC	CFTC	52	51	363	7	51,86	0	51,86	51,86	51,86		0
WALAS Geraldine	F	CFTC	CFTC	52	52	363	7	51,86	0	51,86	51,86	51,86		0
ROSIER Valerie	F	CFTC	CFTC	52	52	363	7	51,86	0	51,86	51,86	51,86		0
DESMETTRE Sandrine	F	CGT	CGT	94	94	658	7	94,00	1	47,00	47,00	47,00	ELUE	1
AMSELLEM Aurelien	H	CGT	CGT	94	94	658	7	94,00	1	47,00	47,00	47,00		1
KHELIFI Khedoudja	F	CGT	CGT	94	94	658	7	94,00	1	47,00	47,00	47,00		1
JUCH LEFEBVRE Laurent	H	CGT	CGT	94	94	658	7	94,00	1	47,00	47,00	47,00		1
MAGNIEN Carole	F	CGT	CGT	94	94	658	7	94,00	1	47,00	47,00	47,00		1
EL MEDIOUNI Karima	F	CGT	CGT	94	94	658	7	94,00	1	47,00	47,00	47,00		1
BOUDISSA Sandrine	F	CGT	CGT	94	94	658	7	94,00	1	47,00	47,00	47,00		1
LOUIS Marie Lorraine	F	FO	CGT-FO	118	116	818	7	116,86	1	58,43	58,43	58,43	ELUE	2
DAESCHLER Aurelien	H	FO	CGT-FO	118	116	818	7	116,86	1	58,43	58,43	58,43	ELU	2
DEHMANE Sonia	F	FO	CGT-FO	118	117	818	7	116,86	1	58,43	58,43	58,43		2
GOUJARD Pascal	H	FO	CGT-FO	118	117	818	7	116,86	1	58,43	58,43	58,43		2
YANNI HERCOUET Graziella	F	FO	CGT-FO	118	118	818	7	116,86	1	58,43	58,43	58,43		2
SCHMITT Barbara	F	FO	CGT-FO	118	117	818	7	116,86	1	58,43	58,43	58,43		2

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

Nom et prénom	Signature
NUIRO Jean-robert	
LESPAGNOL Thierry	
SOULIS Paul	

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Dans le cas où le tableau du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

VI RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ÈME TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) __/__/____

Horaire d'ouverture du scrutin: __:__ Horaire de clôture du scrutin: __:__

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège? (cocher) ☐ Non ☐ Oui

A. Nombre d'électeurs inscrits A = _____

B. Nombre de votants B = _____

C. Bulletins blancs ou nuls C = _____

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = _____

Nombre de listes présentées au deuxième tour L = __

Nombre de sièges restant à pourvoir pour le collège P = __

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = ___ =$$

Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres 2	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

VII **Signature obligatoire** de chacun des membres du bureau de vote pour le 2ème tour :

Nom et prénom	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

VIII **Liste des SIRET** des autres établissements concernés par l'élection actuelle :

840	599	930	00319
840	599	930	00327
840	599	930	00392
840	599	930	00418
840	599	930	00442
840	599	930	00459
840	599	930	00467
840	599	930	00475
840	599	930	00509
840	599	930	00533
840	599	930	00590
840	599	930	00608

IX **PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :**
(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom : ROLQUIN-BLUET

Prénom : Séverine

Fonction dans l'entreprise :
Directrice Cohésion et Développement Social

N° de téléphone : 06 37 62 75 90

N° de télécopie :

Adresse courriel :
severine.rolquinbluet@malakoffhumanis.com

X **CACHET DE L'ENTREPRISE**
(Obligatoire)

Association de Moyens Retraite Complémentaire
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège : 21, rue Laffitte - 75009 PARIS
N° SIREN 840 600 001

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 15823*02

CSE

EL 05

SUITE 2

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil de saisie et de télétransmission des procès-verbaux d'élection sur le site **elections-professionnelles.travail.gouv.fr**

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE :

(dans les 15 jours) :

☞ **1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :**

CTEP
TSA 79184
76934 ROUEN CEDEX 9

(dans les meilleurs délais) :

☞ **1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral**

(I) ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

UES MALAKOFF HUMANIS

SIRET de l'établissement : 8 4 0 6 0 0 0 0 1 0 0 0 1 9

Raison sociale : CSE NORD EST

Adresse : 21 RUE LAFFITTE

Code postal : 7 5 0 0 9 Ville : PARIS

Numéro de convention collective (IDCC) : 1 7 9 4 ***Mention indispensable***

Autres établissements concernés par l'élection : *Liste à compléter au verso cadre* (VII)

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL

Durée du mandat des élus : 4 années ou bien ___ mois (si élection partielle)

Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : 3

S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐

(suite au verso, cadres (IX) et (X)

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 1 9

SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : ___

(II) COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL :
Ne cocher qu'une case

- **Collège unique** ☐
- **1er collège : ouvriers, employés** ☐
- **2ème collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres** ☒
- **3ème collège : ingénieurs et cadres** ☐
- **Autre collège** ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)

- **Ouvriers** 1 ☐
- **Employés** 2 ☐
- **Techniciens** 3 ☒
- **Agents de maîtrise** 4 ☒
- **Ingénieurs** 5 ☐
- **Cadres** 6 ☐
- **Autres :** *(préciser)* ___ 7 ☐

Ex : journalistes, pilotes...

(III) RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 2 3

Horaire d'ouverture du scrutin : 1 2 0 0 Horaire de clôture du scrutin : 1 2 0 0

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non ☒ Oui ☐

A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	880
B. Nombre de votants	B =	609
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	25
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	584

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$QUORUM = E = \frac{A}{2} = \frac{880}{2} = 440$$

☐ Non si D est inférieur à E

☒ Oui si D est supérieur ou égal à E

Nombre de listes présentées au premier tour : L = 0 6

Nombre de sièges à pourvoir pour le collège : P = 0 7

Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{584}{07} = 83,43$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Sexe H ou F (1)	Nom des syndicats et/ou des listes communes (2a)	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures (2b)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D) (3)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat (4)	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T (5)	Nombre de candidats présentés par chaque liste N (6)	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) (7)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ (8)	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège (9)	2ème siège (10)	3ème siège (11)	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» (12)	Nombre d'élus par liste (13)
SESIA Corinne	F	FO	CGT-FO	118	117	818	7	116,86	1	58,43	58,43	58,43		2
LUX Claudia	F	UNSA	UNSA	133	133	930	7	132,86	1	66,43	44,29	44,29	ELUE	2
BARTOUCHE Fred	H	UNSA	UNSA	133	133	930	7	132,86	1	66,43	44,29	44,29	ELU	2
KALOU Clarisse	F	UNSA	UNSA	133	133	930	7	132,86	1	66,43	44,29	44,29		2
CREMADES Gerard	H	UNSA	UNSA	133	132	930	7	132,86	1	66,43	44,29	44,29		2
GRIGNASCHI Patricia	F	UNSA	UNSA	133	133	930	7	132,86	1	66,43	44,29	44,29		2
RAHMANI Valerie	F	UNSA	UNSA	133	133	930	7	132,86	1	66,43	44,29	44,29		2
DEREUMAUX Audrey	F	UNSA	UNSA	133	133	930	7	132,86	1	66,43	44,29	44,29		2

(IV) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

Nom et prénom	Signature
NUIRO Jean-robert	
LESPAGNOL Thierry	
SOULIS Paul	

(V) Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

RÉSULTATS DU 2ème TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ème TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) __/__/____

Horaire d'ouverture du scrutin: __:__ Horaire de clôture du scrutin: __:__

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège? (cocher) ☐ Non ☐ Oui

A. Nombre d'électeurs inscrits A = _____

B. Nombre de votants B = _____

C. Bulletins blancs ou nuls C = _____

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = _____

Nombre de listes présentées au deuxième tour L = __

Nombre de sièges restant à pourvoir pour le collège P = __

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = ___ =$$

Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres 2	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste) Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

(VII) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 2ème tour :

Nom et prénom	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

(VIII) Liste des SIRET des autres établissements concernés par l'élection actuelle :

840	599	930	00624
840	599	930	00665
840	599	930	00715
840	599	930	00780
840	599	930	00863
840	599	930	00905
840	599	930	00913
840	599	930	01119
840	600	001	00027
840	600	001	00076
840	600	001	00084
840	600	001	00100

(IX) PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :
(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom : ROLQUIN-BLUET

Prénom : Séverine

Fonction dans l'entreprise :
Directrice Cohésion et Développement Social

N° de téléphone : 06 37 62 75 90

N° de télécopie :

Adresse courriel :
severine.rolquinbluet@malakoffhumanis.com

(X) CACHET DE L'ENTREPRISE
(Obligatoire)

Association de Moyens Retraite Complémentaire
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège : 21, rue Laffitte - 75009 PARIS
N° SIREN 840 600 001